

Associations sans salarier



ADA, **nos** contrats
pour **vous** protéger dans
toutes **vos** activités

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES



Notre ambition : répondre à l'ensemble de **VOS** besoins

- SMACL Assurances, assureur reconnu depuis près de 50 ans sur la protection des territoires et des associations.
- Une capacité d'adaptation et des services sur mesure qui font notre force et nous ont permis de développer une offre d'assurance qui s'harmonise avec vos activités.
- Composez vous-même votre contrat pour l'adapter aux besoins de votre association tout en protégeant vos adhérents et bénévoles.

À **VOS** côtés en toutes circonstances



Gérez vos contrats

- modifiez vos coordonnées, consultez vos contrats souscrits, déposez vos documents (RIB, statuts, etc.), ajustez vos règlements ;
- obtenez vos attestations : responsabilité civile, dommages aux biens ;
- consultez votre avis d'échéance annuel.



Déclarez un sinistre

- déclarez simplement et rapidement vos sinistres en ligne.



Maîtrisez vos risques

- profitez de l'accompagnement de notre équipe Prévention pour réaliser ou actualiser votre document unique.



Restez informé

- grâce à l'Observatoire SMACL des risques, assurez une veille juridique pertinente et directement liée à vos préoccupations.



47 ans
d'expertise

55 900
associations
bénéficient du
contrat Assurance
des associations

62 800
associations
nous font confiance

3 contrats pour répondre à **VOS** besoins

1) **Multirisques des associations**

2) **Assurance automobile**

3) **Protection juridique**

Multirisques des associations

Contrat Responsabilité civile de l'association

Couvre les dommages corporels et matériels occasionnés par toutes les personnes participant à la vie de l'association (les dirigeants, les adhérents, les bénévoles). Le dirigeant de l'association est également protégé quand sa responsabilité personnelle est engagée dans l'exercice de ses fonctions.

Les de l'offre

- locaux occasionnels d'activité garantis ;
- contrat sans franchise.

Cas concret d'application du contrat :

À l'occasion d'un loto, les effets personnels des invités sont volés dans le vestiaire surveillé.

Contrat Dommages aux biens mobiliers

Indemnisation en cas d'événements tels que dommage électrique, dégât des eaux, vol, incendie du matériel de l'association garanti.

Les de l'offre

- possibilité de choisir entre 3 tranches de couverture (5000 € - 20 000 € - 50 000 €) ;
- une assistance patrimoine est incluse.

Cas concret d'application du contrat :

Un dégât des eaux inonde votre local d'activité et votre matériel informatique est endommagé.

Contrat Indemnisation des accidents corporels

Couvre les membres du bureau et complète les frais de soins, chirurgicaux, d'hospitalisation. L'invalidité et les décès sont aussi garantis.

Les de l'offre

- une assistance aux personnes est incluse (rapatriement, avance des frais médicaux, etc.).

Cas concret d'application du contrat :

Au cours de la visite d'un château, un adhérent chute et se blesse,. Ses frais de soins nécessaires à son rétablissement sont pris en charge.

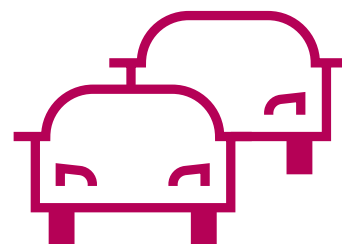


BON À SAVOIR : POSSIBILITÉ DE SOUSCRIRE EN OPTION

- Les dommages aux biens immobiliers pour les locaux occupés en permanence, appartenant, loués ou prêtés à l'association survenant lors d'événements garantis tels que : incendie, vol, chute de la foudre, tempête.
- L'indemnisation des accidents corporels pour les adhérents et bénévoles.



Assurance automobile



Contrat Véhicules à moteur

Pour les besoins de votre association dans le cadre de votre activité associative et pour les déplacements privés et familiaux. Ce contrat couvre la ou les voitures de l'association pour les dommages subis, la protection corporelle du conducteur ainsi que le contenu du véhicule. Vous pouvez être protégé pendant le trajet séparant le domicile de l'assuré de l'adresse de l'association pour une courte durée, à savoir trois jours consécutifs.

Les de l'offre

- 3 formules de garanties pour s'adapter aux besoins ;
- assurance du conducteur incluse ;
- assistance sans franchise kilométrique en cas de panne ou d'accident.

Cas concret d'application du contrat :

Un de vos adhérents percute un véhicule en sortant d'un parking.



BON À SAVOIR

SMACL Assurances propose également une assurance pour couvrir votre navigation de plaisance.

Protection juridique



Contrat Protection juridique

Une offre pour défendre les intérêts de l'association en cas de litige survenant dans l'exercice de vos activités :

- information juridique ;
- litiges liés à la consommation ;
- litiges liés à l'administration ;
- litiges liés à la protection des locaux ;
- litiges liés à la défense pénale.

Les de l'offre

- un service d'information juridique disponible depuis votre espace assuré dédié ;
- une prise en charge des frais d'avocat ;
- une formule unique pour défendre les intérêts de l'association en cas de litige.

Cas concret d'application du contrat :

Suite à une manifestation, l'association est mise en cause pour des dégradations et son assurance responsabilité civile n'intervient pas.

Tableau des montant des garanties

Plafond Tous dommages confondus	6 115 000 €
Les dommages aux biens et animaux confiés	2 000 €
La responsabilité personnelle des dirigeants	150 000 €
Le vestiaire organisé	2 000 €
Le bris de matériel informatique	2 000 €
Les locaux occasionnels d'activité	300 000 €
Le contenu du congélateur	2 000 €
Les expositions	2 000 €



[Nous] sommes à
[votre] écoute



05 49 34 34 96 (prix d'un appel local)
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h 00
et le vendredi de 8 h 30 à 17 h 00



asa@smacl.fr



141, avenue Salvador-Allende
CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9



Espace assuré
smacl.fr

smacl.fr



SMACL ASSURANCES SA - Société anonyme au capital de 255 037 000 euros,
entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 833 817 224.

SMACL ASSURANCES - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 301 309 605.

Siège social : 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9.

01/2022 — Conception : Direction de la marque et de la communication SMACL Assurances.

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES